



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 136 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec doit soutenir financièrement les proches aidants pour leur permettre de vivre dignement tout en continuant à accompagner un proche handicapé, malade ou en perte d'autonomie;

CONSIDÉRANT QUE les proches aidants permettent à l'État d'épargner énormément d'argent en soins et en hébergement de milliers de personnes handicapées, malades ou en perte d'autonomie;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité du revenu est une aide de dernier recours et maintient les aidants dans un état de pauvreté extrême;

CONSIDÉRANT QUE l'État doit soutenir les plus vulnérables de ses citoyens équitablement sans poser de jugement sur leur choix de vie;

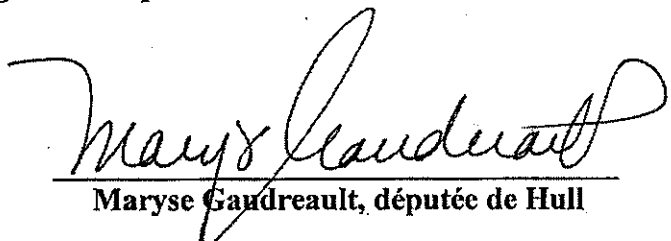
CONSIDÉRANT QUE c'est une question d'équité et de justice sociale que l'aidant, qui prend soin d'un proche à temps plein, reçoive un soutien financier équivalent aux sommes qui sont versées aux familles d'accueil pour s'occuper de personnes de conditions semblables;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les signataires de cette pétition demandent au gouvernement du Québec:

- De créer un régime d'aide financière aux proches aidants, indépendant du programme de sécurité du revenu, et que ce régime élimine toute contrainte que l'on retrouve à l'aide de dernier recours;
- Que ce régime d'aide financière offre aux aidants prenant soin d'un proche à temps plein un revenu égal aux sommes versées aux familles d'accueil pour s'occuper de personnes de conditions semblables;
- Que ce régime d'aide financière offre aux aidants désirant continuer à travailler un soutien financier suffisant pour leur permettre de payer les services d'aides à domicile dont ils ont besoin.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Maryse Gaudreault, députée de Hull

10 juin 2013
Date de signature de l'extrait